



ACCESSIBILITE : La CFE – CGC se rend au salon des Taxis

7 février 2009

Dans le cadre de sa détermination à traduire dans les faits une meilleure accessibilité des personnes handicapées, condition sine qua non pour faciliter leur vie en général et plus particulièrement leur accès à l'emploi, J-Y Collas, Conseiller Accompagnement Handicap CFE-CGC s'est rendu samedi 7 février au salon des Taxis porte de Versailles à Paris.

L'objectif a été de nouer des contacts avec des responsables de la profession¹ et de voir avec eux où en était leurs réflexions et l'état des lieux.

La CFE-CGC s'est présentée comme partenaire désireux d'apporter modestement son expérience en tant qu'organisation impliquée dans le handicap.

Son regard en tant que « consommateur » étant également une source de réflexion.

Le constat est que la profession est intéressée par la démarche, soucieuse du problème mais peu fédérée dans ce domaine où chacun prend des initiatives de son côté.

Paris, l'île de France, Province, artisans ou grande(s) compagnie(s), ...

Le leitmotiv: « on veut bien mais on n'a pas l'argent ... ».

Une autre réflexion : « comment revendre notre plaque si le véhicule aménagé coûte nettement plus cher ? » soucis légitime quand l'on sait que souvent la vente de la plaque est le seul capital – retraite !

La compagnie G7, à titre d'exemple, expose un véhicule aménagée prouvant ainsi qu'elle est bien sensibilisée mais le nombre insuffisant ne permet pas de résoudre le problème de tous.

Nous avons également rappelé que le « handicap » n'était pas que « moteur ».

Nous avons rappelé qu'outre notre casquette syndicale nous étions également administrateur de l'AGEFIPH !

Nous pensons qu'une information « handicap » serait un plus à la formation des chauffeurs de Taxi, formation que nous savons professionnelle et rigoureuse.

Nous aimerions faire passer l'idée d'un numéro d'appel unique qui renverrait là où il faut quelque soit le lieu d'appel.

Nous allons continuer à échanger.

Affaire à suivre !

¹ Fédérations, journalistes spécialisés de la profession, organisme de formation, entreprises.